



Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 février 2011

Tous les conseillers sont présents.

Sandra Burdin est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 21 Décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

1) Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la Bibliothèque Départementale pour le passage du mini bibliobus

Monsieur Moris Guy accepte d'être l' élu référent avec Madame Kisrani Karine, afin de régulariser les relations entre la commune, la Bibliothèque Départementale et le Conseil Général .Cette convention permettra le passage du mini bibliobus pour les écoles et précise le rôle de chacun.

Pour la convention : vote pour à l'unanimité

Pour les élus référents : vote pour à l'unanimité

2) Etudier la demande de subvention du collège Sainte-Marie

Les demandes de subventions pour les voyages scolaires sont nominatives, pour le collège Sainte Marie 2 élèves sont concernés pour partir en Espagne.

Vote : Contre Thierry Invernici

Abstention Karine Kisrani, Jérôme Devaux

Pour 8

3) Validation du nouveau contrat de façonnage et débardage des coupes de bois

Le 1^{er} contrat a été établi avec Monsieur Michel Jean-Jacques à 13 € /m3 l'ensemble façonnage et débardage, celui-ci est tombé malade .Avec le concours de l'ONF, un nouveau bucheron a été nommé, il s'agit de Monsieur Nicolet. Il reste environ 20m3 en bord de route à abattre et débarder puis les80m3 à débarder à 7€/m3.

Vote pour à l'unanimité

4) Etudier et valider la proposition du devis ONF pour les travaux de suivi et cubage des coupes de bois

Le devis est de 312,16€ ttc pour l'assistance et le cubage des bois pour cette année.

Vote pour à l'unanimité

5) Rémunération des serveurs pour le repas des anciens et la Saint Sébastien

Repas des anciens : Emilie Clerc, Lucile Marchal, Marie Bedgedjian, Nicolas Jeannin => 8h30

Repas de la Saint Sébastien : Lucile Marchal, Marie Bedgedjian, Nicolas Jeannin=> 7h

Ils seront rémunérés au SMIC + 10% pour les congés payés.

Vote pour à l'unanimité

6) Convention de suivi agronomique de la station d'épuration 2011-2013

Ce contrat comprend les valeurs agronomiques, les interprétations, l'analyse de sol, le suivi et gestion des épandages et réunion avec les agriculteurs, ce contrat est établi pour 3 ans avec la Chambre d'agriculture, au prix de 2212,20€Ht pour épandre environ 60 m3.

Vote pour à l'unanimité

Informations diverses

Le bilan des activités de fête et cérémonie du début d'année est positif.

Monsieur le Député propose une visite à l'assemblée nationale le mardi 8 mars 2011 ouverte à tous dans la limite des places disponibles.

Monsieur le Maire propose un calendrier prévisionnel pour les réunions et dates importantes pour l'année 2011.

La séance est levée à 21 heures 45.